



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE PARIS

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 98 - JUIN 2013

SOMMAIRE

75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris

Arrêté N °2013164-0005 - Arrêté de délégation de signature de la directrice des
Hôpitaux Universitaires Paris Sud en matière de marchés publics 1

75 - Centre Hospitalier Sainte Anne

Décision - Délégation de signature - Délégation particulière à la Direction de
la Politique Médicale, de la Recherche et des Relations Internationales 4



PREFECTURE PARIS

Arrêté n °2013164-0005

**signé par Directeur du groupe hospitalier Bicêtre Paul Brousse Antoine Béclère
le 13 Juin 2013**

75 - Assistance publique- Hôpitaux de Paris

Arrêté de délégation de signature de la
directrice des Hôpitaux Universitaires Paris
Sud en matière de marchés publics

Arrêté de délégation de signature n° 2013 -

La directrice des Hôpitaux Universitaires Paris - Sud

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles R 6147-5 et R 6147-10,

Vu la loi n° 86.33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu l'arrêté directorial n° 2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directorial n° 2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou de déconcentration des opérations de construction,

Vu l'arrêté 2013049 – 0012 du 18 février 2013 modifiant l'arrêté directorial n° 2011-0073 DG du 9 mai 2011 portant délégation de signature de la Directrice Générale de l'AP-HP, pouvoir adjudicateur,

ARRETE

ARTICLE 1ER : Délégation de signature est donnée aux cadres de direction suivants, en vue de signer, au nom du Directeur, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés :

- **Monsieur Thomas LAURET**, Directeur du groupe hospitalier adjoint ;
- **Madame Florence FAVREL FEUILLADE**, Directrice du site Bicêtre, Directrice des finances, du contrôle de gestion et de la recherche clinique ;
- **Monsieur Erik DOMAIN**, Directeur du site de Paul Brousse, Directeur des ressources humaines ;
- **Madame Marie-Anne RUDER**, Directrice du site d'Antoine Béclère, Directrice des affaires médicales, de la qualité gestion des risques et des relations avec les usagers ;

ARTICLE 2 : Délégation de signature est donnée aux agents de catégorie A ou B suivants, en vue de signer, au nom du Directeur, les pièces nécessaires à la passation et à l'exécution des marchés, à l'exclusion du choix de l'attributaire et de la signature du marché :

- **Madame Marion LOPEZ**, Adjointe à la Directrice des affaires médicales, de la qualité gestion des risques et des relations avec les usagers.

- **Monsieur Ladislas KARSENTY**, Adjoint à la Directrice des finances, chargé des recettes ;
- **Monsieur Arnaud FLANQUART**, Directeur adjoint des affaires générales et des relations avec les usagers ;
- **Monsieur Patrick LHERMITE**, Ingénieur général chargé de la direction des investissements et du service technique ;
- **Madame Sophie DERAMAT**, Adjointe au directeur des investissements et du service technique, chargée des travaux, maintenance et sécurité ;
- **Madame Stéphanie DEFRENNE**, Adjointe au directeur des investissements et du service technique, chargée des équipements et du biomédical ;
- **Monsieur Guillaume ECKERLEIN**, Directeur de la logistique, de l'Organisation, des Achats et du Développement Durable ;
- **Monsieur Richard FIZAINÉ**, Adjoint au directeur de la logistique, de l'Organisation, des Achats et du Développement Durable ;
- **Madame Laurence CHARTIER**, Responsable de l'économat à la direction de la logistique, de l'Organisation, des Achats et du Développement Durable ;
- **Madame Aurélie MORETTI**, Chargée de l'EPRD et du Contrôle de gestion à la Direction des Finances, du Contrôle de Gestion et de la Recherche Clinique ;
- **Madame Fabienne BEFFY**, Responsable Cellule Recherche clinique à la Direction des Finances, du Contrôle de Gestion et de la Recherche Clinique ;
- **Madame Marie-Anne BOSSY**, Attachée d'Administration Hospitalière, responsable du département des relations sociales et des conditions de travail à la direction des ressources humaines
- **Madame Martine TRANCHE**, Attachée d'Administration Hospitalière, chargée des relations avec les usagers ;
- **Madame Magali CESBRON**, Attachée d'Administration Hospitalière à la Direction des Ressources Humaines.

ARTICLE 3 : La présente délégation s'applique à la commande de fournitures, services et travaux mentionnés à l'article 1-E de l'arrêté de délégation de signature n° 2011-073 DG et conformément à l'arrêté n° 2007-0280 DG du 25 octobre 2007 modifiant l'arrêté directeur n° 2006-0314 DG du 19 octobre 2006 fixant les critères de concentration ou déconcentration des opérations de travaux.

ARTICLE 4 : L'arrêté de délégation de signature n° 2012093-0012 est abrogé

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié au « Recueil des Actes Administratifs de la Région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris ».

Fait à Kremlin Bicêtre, le 13 juin 2013

Christine WELTY
Directrice des Hôpitaux Universitaires
Paris - Sud



PREFECTURE PARIS

Décision

**signé par Autres signataires
le 28 Mai 2013**

75 - Centre Hospitalier Sainte Anne

Délégation de signature - Délégation
particulière à la Direction de la Politique
Médicale, de la Recherche et des Relations
Internationales



Centre hospitalier Sainte-Anne

Délégation de signature - Délégation particulière à la Direction de la Politique Médicale, de la Recherche et des Relations Internationales

Le directeur du centre hospitalier Sainte-Anne,

- Vu l'article L 6143-7 du Code de la Santé publique ;
- Vu les articles D 6143-33 à D6143-35 du Code de la Santé publique ;
- Vu l'article R 6143-38 du Code de la Santé publique ;

Décide :

Article 1. - Une délégation permanente est donnée à Madame Céline BEZ, Directrice adjointe chargée de la Politique Médicale, de la Recherche et des Relations Internationales, à l'effet de signer au nom du directeur :

- toutes correspondances liées à l'activité de sa direction ainsi que les décisions, attestations, imprimés ou certificats établis à partir d'informations de la compétence de sa direction,
- les contrats et conventions liés à l'activité de sa direction,
- bons de commande,
- bordereaux, mandats et attestations de services faits.

Article 2. - Une délégation permanente est donnée à Madame Marie-Alix BOURGEOIS, Attachée d'administration hospitalière, à la Direction de Politique Médicale, de la Recherche et des Relations Internationales, à l'effet de signer au nom du directeur :

- congés annuels et autorisations d'absence,
- états des services, certificats de présence et attestations de salaire et de travail,
- demandes de remboursement des sommes dues au centre hospitalier Sainte-Anne dans le cadre des conventions signées par l'établissement,
- attestations employeurs multiples (taux réduit et pourcentage de temps),
- récépissés de dépôt de candidatures pour les praticiens,
- courriers relatifs à la médecine préventive,
- courriers d'information aux praticiens lors de leur avancement d'échelon,
- déclarations d'accident de travail et lettres de rappel,
- lettres de reprise de traitement suite à un trop-perçu,
- courriers d'information des droits à congés maladie et signature des décisions relatives aux congés maladie et imprimés d'accident du travail,
- états des remboursements des frais de transports (réductions SNCF et transports en communs),
- demandes de tickets-restaurant,
- courriers divers relatifs aux retraites,
- validation des services dans le cadre des départs en retraite.

Article 3. - Une délégation est donnée à Monsieur Cherif BENHAMMANI, Adjoint des cadres hospitaliers à la Direction de Politique Médicale, de la Recherche et des Relations Internationales, à l'effet de signer au nom du directeur :

- congés annuels et autorisations d'absence,
- certificats de présence et attestation de travail,

- courriers relatifs à la médecine préventive,
- courriers d'information aux praticiens lors de leur avancement d'échelon,
- déclarations d'accident de travail et lettres de rappel,
- courriers d'information des droits à congés maladie et signature des décisions relatives aux congés maladie et imprimés d'accident du travail,
- états des remboursements des frais de transports (réductions SNCF et transports en communs),
- demandes de tickets-restaurant,
- courriers divers relatifs aux retraites,
- validation des services dans le cadre des départs en retraite.

Article 4. - Une délégation permanente est donnée à Monsieur Khaoussou SYLLA, Ingénieur à la Direction de Politique Médicale, de la Recherche et des Relations Internationales, à l'effet de signer au nom du directeur :

- courriers et formulaires de demande d'autorisation d'essai cliniques
- courriers et formulaires relatifs aux demandes d'amendements des projets de recherche
- contrats de collaboration recherche et avenants
- factures pour paiement relatives aux UF recherche
- demandes de mandatement indemnités patients relatifs aux UF recherche
- factures pour mandatement sur les UF recherche
- lettre d'information relative à la mise en place d'un projet de recherche
- commandes recherche
- fiches budgétaires relatives aux projets de recherche
- Ordre de missions pour les déplacements dans le cadre des projets de recherche
- congés annuels et autorisations d'absence du personnel de la délégation à la recherche et à l'innovation

Article 5. - La présente délégation prend effet au 3 juin 2013 et remplace la délégation en date du 18 janvier 2013 (délégation particulière à la Direction de la Politique Médicale, de la Recherche et des Relations Internationales).

Article 6. - La présente délégation sera notifiée pour information à Monsieur le Président du conseil de surveillance, Monsieur le Délégué territorial de Paris, Monsieur le Président de la commission médicale d'établissement, Monsieur le Trésorier Principal, comptable de l'établissement et aux personnes qu'elle vise expressément.

Article 7. - La présente délégation fera l'objet d'un affichage et d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Ile de France, Préfecture de Paris et de la préfecture de police.

Fait à Paris, le 28 mai 2013,

Jean-Luc CHASSANIOL

Celine BEZ

Marie-Alix BOURGEOIS

Khaoussou SYLLA

Cherif BENHAMMANI